

Des voix: Bravo!

M. Joe Clark (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais commencer par exprimer ma gratitude au parti d'en face pour toute l'aide qu'il m'a donnée.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui, hier, s'est efforcé de dire que son gouvernement n'était pas tenu de faire effectuer une enquête sur l'énergie nucléaire. J'aimerais signaler au ministre que l'une des lois adoptées par notre Parlement, qui régit son domaine d'activités, soit la loi sur le contrôle de l'énergie atomique, déclare très clairement «qu'il est dans l'intérêt national de pourvoir au contrôle et à la surveillance du développement, de l'emploi et de l'usage de l'énergie atomique.» Vu que ce mandat est clairement précisé dans une loi du Parlement, le ministre dirait-il maintenant à la Chambre si le gouvernement du Canada compte céder cette responsabilité nationale d'importance critique à la province d'Ontario, ou assumera-t-il ses responsabilités envers les milliers de Canadiens qui attachent une importance vitale à cette source d'énergie, tout en respectant son engagement envers son propre parti réuni en assemblée nationale?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, peut-être pourrais-je profiter de l'occasion pour féliciter le député dont c'est le premier anniversaire.

Des voix: Bravo!

M. Gillespie: Nous envisageons les prochaines années où il sera de ce côté-là et nous de ce côté-ci de la Chambre.

Des voix: Bravo!

M. Paproski: Quelle illusion!

M. Hees: Vous confondez tout, Alastair.

M. Gillespie: Je ne suis pas sûr, monsieur l'Orateur, si la question intéresse réellement l'opposition; à cause de son enthousiasme en cette occasion, elle ne tient peut-être pas à avoir une réponse.

Je tiens à préciser que l'énergie nucléaire, ses avantages comme ses dangers, est une question à laquelle j'accorde la plus grande importance. C'est pourquoi j'étais particulièrement heureux d'apprendre que la Commission royale Porter interprète son mandat d'une façon beaucoup plus large qu'il n'était prévu à l'origine, à tel point qu'elle a déjà engagé un dialogue et un débat publics sur les avantages et les dangers de l'énergie nucléaire. Il importe également à mon avis que le député comprenne que l'Ontario, plus que toute autre province du Canada, s'est déjà engagée à produire de l'électricité à partir de l'énergie nucléaire. Le cinquième des lumières de cette salle tire probablement son électricité de l'énergie nucléaire.

Questions orales

La question qui se pose à nous est la suivante: comment faut-il s'y prendre pour évaluer au mieux les possibilités, les avantages et les risques que cette solution comporte et pour apaiser les appréhensions des Canadiens ou du moins de ceux qui en ont? A mon avis, l'une des meilleures manières est tout d'abord d'appuyer le rapport de la commission royale d'enquête du gouvernement ontarien. Il y a également un certain nombre d'autres choses à faire. Je pense par exemple qu'il faudrait renforcer la Commission de contrôle de l'énergie atomique. Il faudrait que son mandat...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Clark: Monsieur l'Orateur, j'espérais que, dans cette longue liste, le ministre en viendrait à envisager une enquête publique, confiée soit à un comité permanent du Parlement soit à un autre organisme, qui permettrait au gouvernement d'exercer par le truchement d'un organisme national les responsabilités qui lui incombent au niveau national, au lieu de s'esquiver et d'abandonner cette tâche à une province. Je voudrais poser au ministre une question simple et précise: compte-t-il faire faire une enquête publique, ou, si ce n'est pas le cas, demander à un comité permanent ou à un comité spécial d'étudier cette question?

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, j'ai répondu très clairement à cela hier: si le député peut nous prouver qu'une telle enquête ne ferait pas double emploi avec l'excellente étude menée actuellement par le gouvernement de l'Ontario, je suis prêt à envisager une telle éventualité.

● (1420)

M. Clark: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Maintenant que le ministre est disposé à étudier la question, nous lui prouverons l'utilité d'une étude fédérale et nous lui demanderons ensuite non seulement d'envisager cette possibilité mais aussi de passer à l'action. Autre chose...

M. Gillespie: Oh, oh!

M. Clark: ... j'ai lu la réponse du ministre à propos de...

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Du calme!

L'ACCEPTATION D'ÉTUDES PROVINCIALES COMME FONDEMENT DES INITIATIVES FÉDÉRALES

M. Joe Clark (chef de l'opposition): Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources risque d'établir un précédent très grave en ayant tendance à admettre que les travaux d'une commission royale d'enquête provinciale peuvent dispenser le gouvernement ou un organisme fédéral de s'acquitter de responsabilités stipulées dans une loi fédérale. Le ministre pourrait-il me dire si le gouvernement compte adopter systématiquement cette attitude dans le domaine de l'énergie et prétexter une initiative provinciale pour se soustraire à ses responsabilités?

Des voix: Bravo!